

10ème colloque de comptabilité nationale  
Paris, 21, 22 et 23 janvier 2004

Session 5 - La prise en compte de l'environnement

# Synthèse des travaux français relatifs à l'évaluation des dommages

Myriam Touaty,  
Gérard Gié (In Numeri /Planistat)

# Objectifs de la contribution

- Apporter des éléments de bilan sur :

Les évaluations monétaires des dommages en France

Les perspectives d'une intégration des dommages dans les comptes

- Travail exploratoire

## Plan de la présentation

- **L'évaluation monétaire des dommages environnementaux :**  
Principes, concepts et méthodes
- **L'expérience française :**  
Éléments de bilan dans le domaine de l'eau et autres domaines
- **L'intégration dans les comptes :**  
Principes, approches, expérience française et perspectives

# L'évaluation monétaire des dommages : principes et concepts de base

- Rationalité économique, comparabilité
- Externalités environnementales
- Valeur économique totale
- Surplus du consommateur et consentement à payer

# L'évaluation monétaire des dommages : méthodes

- **L'évaluation de la demande  
environnementale**

**Méthodes basées sur les préférences révélées ou les  
« marchés de substitution »**

- Dépenses de protection / coût d'évitement
- Coût du trajet
- Prix hédonistes

**Méthodes basées sur les préférences exprimées ou  
les « marchés hypothétiques »**

- Evaluation contingente

# L'évaluation monétaire des dommages : méthodes (suite)

- Les autres approches

Evaluation monétaire des effets physiques

Méthodes tutélaires

- Quelle relation avec l'axiomatique économique néo-classique ?

## **L'expérience française : éléments de bilan dans le domaine de l'eau**

- Principalement représentés : les usages récréatifs et la méthode contingente
- Des études dispersées, académiques, locales, encore peu normalisées
- Des bases à consolider pour la définition de valeurs « tutélaire » et le transfert de valeurs
- Priorités : constitution d'une base de données, définition de nomenclatures, création d'un référentiel méthodologique et empirique

## L'expérience française : autres éléments de bilan

- Des études récentes sur des événements ou sites spécifiques
- Le développement des études dans le domaine de la pollution de l'air
- Les autres études d'évaluation : des approches plus sectorielles
- Au total : 100 études françaises recensées dans le cadre de l'amorce d'une approche internationale (l'adhésion à EVRI)



# L'intégration dans les comptes : principes de base et approches

- Intérêt de l'instrument comptable
- Le traitement des dommages dans le SEEA

**Le SEEA 1993 - Une intégration envisagée à trois niveaux:**

- dans le SCN désagrégé (coûts marchands)
- dans des comptes satellites
- dans des agrégats (PIN ajusté ou « Eco produit » intérieur)

**Avec une « stratégie minimaliste »** : coûts marchands + coûts de conservation **et une « stratégie maximaliste »** : évaluation des variations globales de bien-être par la méthode contingente

# L'intégration dans les comptes : principes de base et approches (suite)

**Le SEEA 2003 - Un état de l'art mais pas de recommandation**

**Distingue 2 catégories de méthodes :**

- « Cost based » : coûts d'évitement et coûts de restauration
- « Damage based » : préférences révélées et exprimées

**Analyse 3 types d'ajustement des agrégats :**

Optique  
coûts

- Calcul d'un PIN ajusté (PIN – coûts)
- Modélisation du PIB ou PIN d'une « greened economy »
- Esquisse de revenu « ajusté des dommages »

# L'intégration dans les comptes : l'expérience française

- Une étude pilote de l'Ifen sur un compte de la dépense de réparation-compensation des dommages (1999)

**Etudes de cas** : pollution de l'air, pollution des sols et risques naturels

**Une approche volontairement restrictive**

**Des difficultés pourtant non négligeables :**

- qualité statistique des données,
- articulation entre dépenses et qualité de l'environnement,
- délimitation du champ.

# L'intégration dans les comptes : perspectives

- Transition vers une opérationnalisation des études et un changement d'échelle
- Des obstacles aux évaluations partiellement surmontés :
  - Des obstacles conceptuels et théoriques
  - Des obstacles liés aux systèmes d'information
  - Des obstacles institutionnels
- L'absence de démarche spécifique visant à passer à une évaluation comptable au niveau national